



Perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile : 80 000 personnes concernées dans le Grand Est

Entre 2009 et 2014, le nombre de personnes de 60 ans ou plus a augmenté de 147 000 dans le Grand Est. Même si leur espérance de vie est moins élevée que dans la plupart des autres régions, la grande majorité des seniors du Grand Est s'estime en assez bonne santé.

La perte d'autonomie touche davantage les femmes, en raison notamment de leur âge, en moyenne plus élevé. Dans cette situation de perte d'autonomie, l'aide des proches reste prépondérante.

Vincent Monchatre, Virginie Pic, Insee

En 2014, le Grand Est compte 1 356 000 habitants de plus de 60 ans. Ils représentent un quart de la population régionale. Parmi eux, 505 000 sont âgés de plus de 75 ans. L'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS), qui vise à décrire les difficultés rencontrées par les personnes pour réaliser des actes de la vie quotidienne, a été menée auprès des seniors (personnes âgées de 60 ans ou plus) vivant à domicile. Il est ainsi possible de quantifier leur degré d'autonomie. Dans le Grand Est, 95 % des seniors vivent à leur domicile et la perte d'autonomie touche 80 000 d'entre eux.

Les seniors du Grand Est s'estiment en assez bonne santé

Dans la région, l'espérance de vie à 60 ans est plus basse que la moyenne française pour les hommes comme pour les femmes (respectivement 22,4 ans et 26,9 ans contre 23,1 et 27,7 au niveau national). Le Grand Est est, après les Hauts-de-France, la région de métropole où l'espérance de vie à 60 ans est la plus faible.

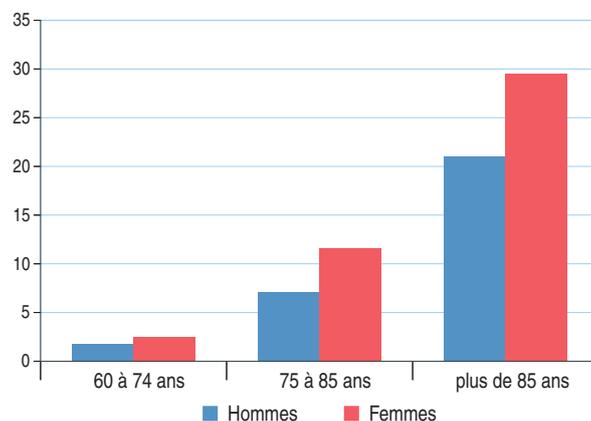
Pour autant, les seniors du Grand Est se déclarent à 87 % en « assez bon à très bon état de santé », un taux comparable à celui enregistré au niveau national. Cependant, l'état de santé se dégrade avec l'âge : si 8,8 % des 60 à 75 ans se déclarent en « mauvais à très mauvais état de santé », la proportion monte à 27,2 % chez les plus de 85 ans.

Par ailleurs, les femmes se déclarent plus souvent en « mauvais ou très mauvais état de santé » que les hommes. Cette différence est à mettre en regard de l'écart d'âge moyen entre hommes et femmes parmi les seniors du Grand Est : chez les

plus de 60 ans de la région, les femmes ont en moyenne 1,7 an de plus que les hommes du fait de leur plus grande longévité. Les personnes très âgées, qui sont moins souvent en bonne santé, sont en majorité des femmes. Elles représentent 56 % des plus de 60 ans, et plus des deux tiers des plus de 85 ans.

1 Les femmes plus souvent touchées par la perte d'autonomie

Part des seniors en perte d'autonomie dans le Grand Est (en %)



Note : part des seniors classés dans le groupe IV (définitions) par l'enquête VQS selon la tranche d'âge et le sexe.

Lecture : 29 % des femmes de plus de 85 ans sont en situation de perte d'autonomie. Source : Drees, ministère de la Santé, enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS), 2014.

Restrictions d'activités et perte d'autonomie augmentent avec l'âge

Les problèmes fonctionnels (*définitions*) ont une incidence directe sur le degré d'autonomie des personnes au quotidien. Plus d'un quart des seniors du Grand Est déclare être touché par au moins l'un des trois types de difficultés identifiées : d'ordre sensoriel (vue, audition), moteur (se pencher, monter un escalier, etc.) ou cognitif (concentration, mémoire, etc.). Les atteintes motrices sont les plus fréquentes (plus d'une personne sur cinq), suivies des atteintes sensorielles (11,6 %) et des atteintes cognitives (7,1 % des seniors). Le déclin fonctionnel augmente fortement avec l'âge. Il concerne 18 % des 60 à 75 ans, et plus de 65 % des 85 ans et plus.

Les femmes se déclarent plus fréquemment concernées que les hommes (30,2 % contre 24,8 %). Cet écart entre hommes et femmes est plus marqué dans le Grand Est que dans le reste du pays (5,4 points contre 4,2 points).

Les problèmes fonctionnels ont une incidence directe sur les restrictions d'activités quotidiennes. Ainsi, plus des trois quarts des seniors souffrant d'une atteinte sensorielle, motrice ou cognitive se déclarent limités dans les activités de tous les jours.

Le cumul d'atteintes fonctionnelles et de limitations dans les activités du quotidien peut entraîner la perte d'autonomie des personnes âgées. C'est le cas de 6,4 % des seniors de la région (6,3 % France entière). La perte d'autonomie augmente rapidement avec l'âge, passant d'environ 2 % chez les moins de 75 ans à plus de 20 % chez les plus de 85 ans. Les femmes déclarent plus souvent être touchées que les hommes, et cet écart s'accroît avec l'âge. Il s'explique au moins en partie par l'écart d'âge moyen entre hommes et femmes.

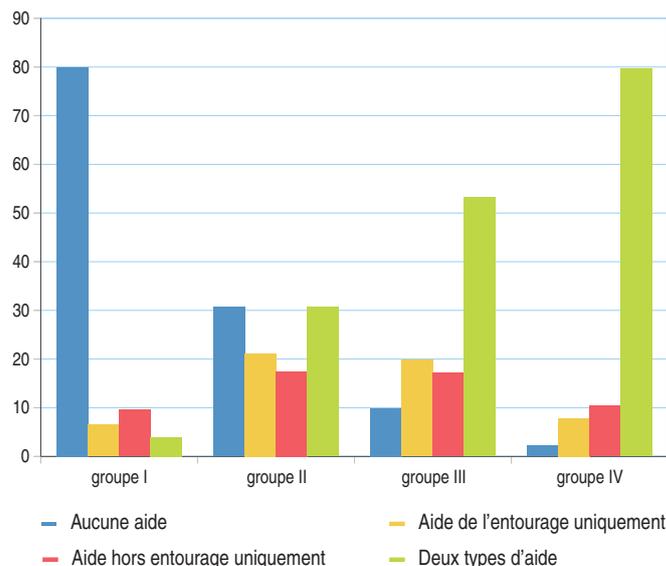
Perte d'autonomie : les aides extérieures en complément du recours à l'entourage

Selon leur degré d'autonomie, les personnes âgées peuvent recourir à divers types d'aides pour la vie quotidienne : aide de l'entourage, aide de professionnels, aides techniques à la mobilité (cane, déambulateur, etc.) et aménagements du logement. Parmi les plus autonomes (groupe I, *définitions*), 80 % des seniors déclarent n'avoir recours à aucun type d'aide, ce qui n'est le cas que pour 2 % des seniors en situation de perte d'autonomie (groupe IV).

Dans le Grand Est, près d'un senior sur quatre fait appel à son entourage. Ce n'est le cas que pour 10 % des seniors les plus autonomes, alors que les personnes en perte d'autonomie reçoivent de l'aide de leur entourage dans près de 90 % des cas. L'intervention des aides professionnelles vient compléter l'aide apportée par les proches mais ne remplace pas cette dernière. ■

2 Les différents types d'aides se complètent pour les seniors en perte d'autonomie

Le recours aux différents types d'aides selon le degré d'autonomie (en %)



Note : recours aux différents types d'aide selon le groupe VQS, allant des personnes les plus autonomes (groupe I) aux moins autonomes (groupe IV). Les aides hors entourage regroupent les aides professionnelles, les aides techniques à la mobilité et les aménagements de logement. Lecture : 80 % des seniors classés dans le groupe IV de l'enquête VQS font appel à la fois à l'aide de leur entourage et à d'autres types d'aide (aide professionnelle, aide technique à la mobilité, ou aménagement du logement).
Source : Drees, ministère de la Santé, enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS), 2014.

Définitions

Les **problèmes fonctionnels** regroupent les altérations des fonctions physiques, sensorielles (vue, audition) ou cognitives liées à des maladies ou à des problèmes de santé et à leurs symptômes, et peuvent engendrer des restrictions dans les activités du quotidien (difficultés pour entendre, pour se laver, pour sortir, etc.).

Un score décrivant le degré de handicap a été construit à partir des réponses au questionnaire VQS. Les **quatre groupes VQS** sont ensuite construits à l'aide de ces scores et de l'âge. Le groupe I correspond aux personnes les plus autonomes (personnes déclarant n'avoir aucune difficulté) et le groupe IV aux personnes les plus dépendantes (personnes déclarant avoir de nombreuses difficultés).

Sources

L'enquête « Vie Quotidienne et Santé » (VQS) a été menée en 2014 par la Direction de la Recherche, de l'Évaluation, des Études et des Statistiques (Drees) auprès de 166 800 personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile, en France entière, dont 15 588 habitants du Grand Est.

Les réponses au questionnaire permettent de construire un score décrivant le degré de handicap des répondants. Les individus sont ensuite répartis en quatre « groupes VQS » représentant des degrés d'autonomie différents (*définitions*).

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Jacques Marty

ISSN 2492-4628
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Auger E., Ducharme T., Villaume S., « Isolement, état de santé, conditions de logement : des risques de fragilité plus élevés pour les femmes après 60 ans », *Insee Analyses Grand Est* n° 36, mars 2017.
- Brunel M., Carrère A., « Les personnes âgées dépendantes vivant à domicile en 2015 », *Études et Résultats*, DREES, n° 1029, septembre 2017.
- Brunel M., Carrère A., « Limitations fonctionnelles et restrictions d'activité des personnes âgées vivant à domicile : une approche par le processus de dépendance », *Les dossiers de la Drees*, DREES, n° 26, juin 2018.
- Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014, résultats départementaux, Drees.
- Soullier N., « Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie », *Études et Résultats*, DREES, n° 799, mars 2012.

